

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BENNEY

REUNION DU 3 FEVRIER 2022

Nombre de conseillers présents en exercice : 15

Présents : 13

Date de la convocation : 28/01/2022

Date d'affichage : 28/01/2022

L'an deux mil vingt-deux, le trois février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de BENNEY, régulièrement convoqué s'est réuni sous la Présidence de Jean-Marc BOULANGER, Maire.

Étaient présents : Aurélie BEUVELOT, Patrick BOILEAU, Jean-Marc BOULANGER, Julien BUJON, Catherine GAUTRIN, Hubert GRANDURY, Alexis LEGRAND, Serge ROMAIN, François SIEBERT, Michelle HUMBERT, André THOUVENIN, Sébastien COLIN, Gaëlle DUSSAUCY

Excusés : Jean-Philippe THOMASSIN donne procuration à Gaëlle DUSSAUCY

Sébastien RASPADO donne procuration à André THOUVENIN

Serge ROMAIN a été élu secrétaire.

Le procès-verbal de la séance du 23 novembre 2021 est approuvé à l'unanimité.

DELIBERATION N°01-2022 : SUBVENTIONS 2022

Le conseil, après en avoir délibéré à l'**unanimité**, attribue les subventions suivantes :

- ECOLE DE MUSIQUE DU SAINTOIS	300 €
- GSHB	1.000 €
- DONNEURS DE SANG	50 €
- LAUREAT EXAMEN	40 €/lauréat au 1 ^{er} examen
- AMIS DU CAMP DU TOM	15 €/enfant
- EQUIPAGE	300 €
- COOPERATIVE SCOLAIRE BENNEY	500 €
- LES RESTAURANTS DU CŒUR	200 €
- ADMR SERVICE A DOMICILE	150 €
- ADAPA	150 €
- COMITE DES FETES DE BENNEY	1 076 €
- ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS	150 €
- ASSOCIATION BELESTRE	200 €
- ASSOCIATION PERIS'COOL	1.000 €

Et décide que les subventions 2023 seront attribuées sur demande écrite et au vu du bilan d'activité 2022.

Il est précisé que l'association Les Mirabelles, contactée, n'a pas souhaité solliciter de subvention pour 2022.

Décisions ne nécessitant pas de délibération :

- Travaux à la salle des fêtes : afin d'enrayer les infiltrations d'eau récurrentes (condensation), le conseil municipal autorise, à la **majorité** (2 abstentions), les travaux de fourniture et pose d'un isolant sur le portique extérieur et de réalisation d'une trappe d'accès sous l'auvent. Devis établi par la société PCML pour un montant de 1.950 € HT.

Questions diverses :

- Rapport sur le **prix et la qualité des services du syndicat des eaux (RPQS)** : le conseil municipal **prend acte** du rapport qui a été approuvé par le comité syndical. François SIEBERT, délégué et vice-président du syndicat des eaux, propose de rédiger une synthèse du document que l'on diffusera dans le prochain Rapid'Infos.
- **Elections 2022- tours de garde** : dans le cadre des élections présidentielles et législatives qui se tiendront en 2022, les conseillers municipaux sont invités à s'inscrire selon différents créneaux horaires afin de tenir le bureau de vote.
 - Elections présidentielles les 10 et 24 avril.
 - Elections législatives les 12 et 19 juin.

Liste des membres du Conseil Municipal :

Nom	Signature	Nom	Signature
BEUVELOT		HUMBERT	
BOILEAU		LEGRAND	
BOULANGER		RASPADO	
BUJON		ROMAIN	
COLIN		SIEBERT	
DUSSAUCY		THOMASSIN	
GAUTRIN		THOUVENIN	
GRANDURY			

Le maire certifie avoir affiché le compte rendu de cette séance le 4 février 2022 et transmis au contrôle de légalité le 4 février 2022.